

RAPPORT N°11 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR – ESPACE BIEN-ETRE DU VILLAGE-VACANCES DU BRUGERON

M. le Président propose de mobiliser une subvention « DETR » auprès de la Préfecture pour le projet de rénovation de l'espace bien-être au village-vacances du Brugeron.

M. le Président rappelle que la Communauté de communes a réalisé une étude par le cabinet PROJECTIVE sur le village-vacances du Brugeron. Cette étude a permis de lister les points à améliorer sur cet équipement (gestion, clientèle touristique, etc.). Un montant de travaux de remise à niveau de l'équipement a également été proposé puis validé en bureau communautaire du 20 novembre (cf. énoncé des exigences) puis au conseil communautaire du 3 décembre 2020.

Le plan de financement de cet aménagement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes, expertise technique	15 000€	Etat DETR	32 821€
Installations thermique, traitement d'air, extraction et CTA	21500€	CC ALF Autofinancement	76 585€
Vestiaires (murs, plafond, chauffage, sols)	22 000€		
Carrelages piscine, murs et sols endommagés	12 000€		
Menuiseries extérieures bois (bar, piscine, porte d'accès)	21 000€		
Traitement terrasse	3 800€		
Murs des chambres (reprise peinture)	2860€		
Main courante (accès escalier)	1300€		
Aléas	9 946€		
TOTAL	109 406€	TOTAL	109 406€

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- D'approuver le plan de financement présenté pour la remise à niveau de l'équipement « espace bien-être du Village-Vacances du Brugeron ;
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter la DETR pour ce projet ;
- De charger Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.